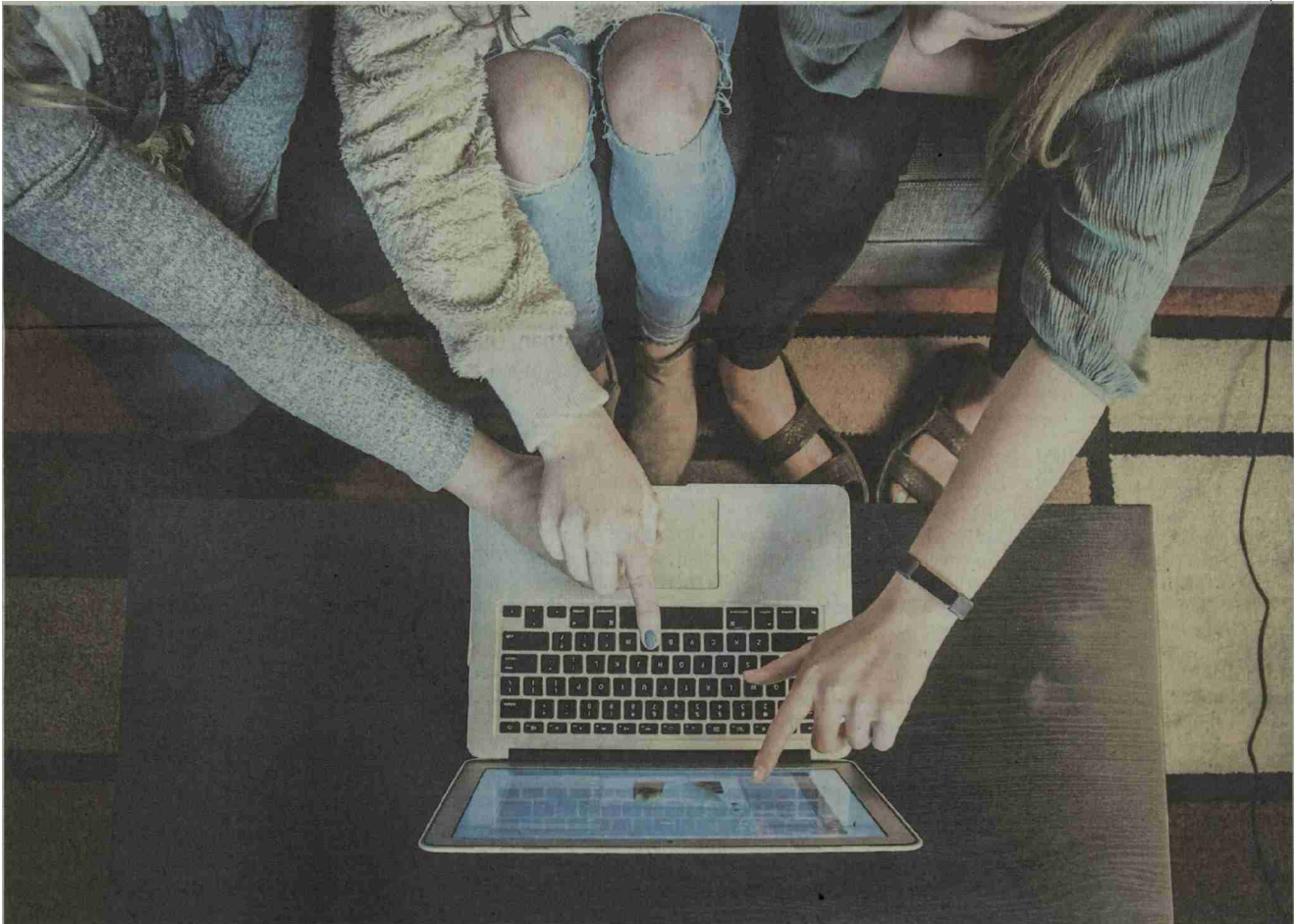




Comment reconnaître et combattre le harcèlement scolaire? Entretien avec la spécialiste Zoé Moody

«Tous affectés de près ou de loin»



Ignorer les publications sur les réseaux sociaux peut «paraître anodin, mais pour une jeune fille qui poste une vidéo d'elle, c'est violent». Unsplash

« CLAIRE PASQUIER

Société » Fléau des préaux, le harcèlement se déploie toujours plus virtuellement et ne laisse que peu de répit à ses victimes. En y consacrant une journée d'études jeudi, la chaire franco-phone de travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et Pro Familia Suisse ont réuni un panel de spécialistes suisses pour en discuter.

Parmi les intervenants, Zoé Moody, professeure à la HEP Valais et collaboratrice scientifique au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève, connaît très bien le phénomène pour l'avoir étudié lors d'enquêtes de prévalence conduites en Valais. «Lorsqu'il y a du harcèlement, c'est tout le système qui est en souffrance, toute la dynamique de classe: parmi les enseignants,

il y a davantage de burn-out et les apprentissages académiques des élèves en pâtissent», relève-t-elle. Interview.

Selon Stop Suicide, environ 3 enfants par classe sont exposés au harcèlement scolaire. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Zoé Moody: C'est lié au fait d'avoir des enfants qui apprennent à vivre ensemble du-



rant six ou sept heures par jour et qui vont commettre des erreurs, comme ils en font en maths par exemple. La recherche indique que 87% des élèves se disent concernés par le harcèlement soit parce qu'ils en sont témoins ou qu'ils ont peur d'être la prochaine victime: tous les enfants sont impactés de près ou de loin. En tant que parent, il importe d'avoir une posture admettant que ça peut arriver et de réfléchir à comment faire en sorte que les enfants entendent parler de cette problématique et de savoir comment ils peuvent venir en parler ou comment ils peuvent aider les autres.

Comment réagir en tant que parent?

Avant tout, accueillir la parole, valider... Il ne faut pas oublier que le harcèlement, c'est tout un spectre: ça peut être des baskets mouillées dans l'évier après la gym, des boulettes de papier lancées... Il est aussi crucial d'être ouvert au dialogue avec l'école et de lui faire confiance. Ce n'est pas aux parents de mener l'enquête. Mais il s'agit tout de même d'un partenariat et c'est parce que l'on a signalé un comportement qu'il peut y avoir une démarche. En tant que parent, il y a un droit de retour, d'information. Parfois, il y a des repréailles après dénonciation, donc c'est aussi en croisant les regards entre parents et enseignants qu'on peut savoir s'il y a eu amélioration.

Il faut aussi faire preuve de bon sens et s'interroger sur ce qui est de l'ordre du pénal ou non. Si moi en tant qu'adulte, je porterais plainte, alors il faut être capable de se dire que, dans ce cas, il y a eu infraction. Nous pouvons aussi faire confiance à

notre système de justice juvénile dont la mission est éducative. Quand il s'agit de cyberharcèlement, il faut garder des traces, avec des captures d'écran.

Quelles formes prend le harcèlement en 2024?

Ce sont à la fois des violences directes – des insultes, des menaces, une gifle – et des microviolences plus ou moins dirigées vers la même personne. Il existe des formes encore plus indirectes comme dans des cas documentés où une partie du harcèlement consiste à ne pas réagir aux publications sur les réseaux sociaux. Cela peut paraître anodin, mais quand on est une jeune fille qui poste une vidéo de soi qui danse et qui ne récolte aucun like, c'est violent... Le fait d'être ignoré fait partie du harcèlement: des adultes s'en plaignent aussi au travail! En Valais, nous avons réalisé deux enquêtes de prévalence entre 2012 et 2019 et la grande différence se situe dans la hausse du harcèlement indirect et la baisse du harcèlement direct, sauf dans les premiers degrés de la scolarité.

Doit-on punir le harcèlement lorsque celui-ci n'entre pas dans le pénal?

La punition, de manière générale, permet d'interrompre un comportement, mais n'implique pas son élimination. Parce que si les enfants n'ont pas appris ce qui n'allait pas, cela peut même provoquer l'effet inverse, où ils apprennent surtout à éviter de se faire prendre. Dans le harcèlement, les victimes veulent juste que ça s'arrête et souvent des excuses suffisent.

En tant que professionnel, il y a cette question à se poser, sur un plan moral: est-ce que mon objectif est de faire justice ou de

prendre soin et de m'assurer que la victime aille bien? Parfois, c'est difficile de conjuguer les deux. Dans le cas où l'on favorise le fait que la victime se sente bien, parce qu'il y a encore six mois à faire en classe par exemple, alors on va peut-être mettre au second plan la dimension restaurative et miser sur le bien-vivre ensemble. On part alors sur une approche «non blâmante», par exemple en cherchant des solutions avec les auteurs.

Dans une méthode dite du «groupe de soutien», on fait appel à des élèves qui ont des compétences sociales, de l'empathie, pour mettre en place des solutions – par exemple, un camarade peut faire le chemin de l'école avec la victime. S'il y a un besoin de faire justice, on peut mettre en place un contrat qui représente quelque chose de plus formel. La sanction est importante dans les cas d'infraction surtout.

Comment le limiter?

Au niveau romand, il y a un mouvement initié vers 2014 qui a travaillé à la mise en place de la méthode de la préoccupation partagée, qui fait partie des approches «non blâmantes». L'enjeu principal est d'avoir des enseignants sur le terrain qui ont la capacité de pouvoir agir. D'après les recherches menées, le souvenir le plus marquant qu'ont les victimes de harcèlement est que personne ne s'en est soucié. Et c'est cela qui prédit les pires conséquences en termes de développement d'un individu. Le défi pour les enseignants est donc de montrer à la victime qu'ils sont là.

En France, plusieurs cas d'enfants poussés au suicide ont défrayé la chronique.



Comment se fait-il que la Suisse soit épargnée?

Cela dépend notamment de la taille du pays. Mais j'utilise des outils de mesure aussi validés en France et on note en moyenne moitié moins de harcèlement chez nous. Parmi les explications trouvées avec mes collègues français, nous avons relevé la stabilité des équipes enseignantes en Suisse. En France, certains jeunes enseignants restent entre 18 mois et deux ans selon les établissements dans lesquels ils sont déployés... Ici, il arrive que certains enseignants passent quarante ans au même endroit. Tout cela a une influence sur le climat scolaire. Il n'empêche que j'ai pu observer des cas très sévères en Suisse également, mais en principe, à ce moment-là, le canton est impliqué et cherche des solutions avec les directions d'établissement. »



«On note en moyenne moitié moins de harcèlement en Suisse qu'en France»

Zoé Moody